

Règlement du tournoi sénior

- 1/ Le juge arbitre principal sera BOURDACHE-DESVAUD Géraldine, elle sera accompagnée de Marie Germain. Les décisions des JA seront sans appel.
Le Géo du tournoi sera LABREGERE Elodie.
- 2/ La compétition aura lieu le samedi 10 octobre 2026 et le dimanche 11 octobre 2026.
- 3/Le numéro du dossier défini sur la demande d'autorisation est le : .
- 4/Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
- 5/ Les joueurs classés de Non Compétiteurs à N1, dans les catégories minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans sont autorisés à participer au tournoi, dans les catégories simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte.
- 6/Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.
- 7/ La constitution des tableaux se fera par séries (exemple :de 8,12 ou16 joueurs ou paires) au CPPH en poules de 4 puis élimination direct. Elles pourront être modifiées en fonction du nombre d'inscrits.
- 8/Une série élite sera constituée des joueurs N1 et N2 dans les 5 disciplines sous réserve que 4 joueurs ou paires soient inscrits par discipline.
Les tableaux de cette série seront constitués en fonction du nombre d'inscrits avec 2 sortants par poule, ou en poule unique.
Si il n'y a pas assez de joueurs, nous les basculeront en série 1.
- 9/ Le nombre maximum de participants est fixé à 360 joueurs. Les inscriptions et les règlements se feront via badnet et par ordre d'arrivée.
- 10/ Le club se réserve le droit de fermer une catégorie avant la date limite d'inscription, dès lors que le nombre maximum de joueurs ou de paires est atteint.
- 11/Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Simple **OU** double mixte le samedi.
- 12/ Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400. Cas particulier: si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.
- 13/Le montant des droits d'engagement sont: 16€ pour 1 tableau et 21€ pour 2 tableaux.
- 14/Les horaires de convocations indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné après le deuxième appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge-arbitre.
- 15/Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.
- 16/Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 15 points.
Les finales pourront être arbitrées en accord avec le juge arbitre. Un arbitre peut être demandé par les joueurs pour un match si cette demande est justifiée.
- 17/Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 18/Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

19/Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes.

20/Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les Yonex AS20.

21/Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

22/En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.

23/Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

24/ L'ouverture des inscriptions est prévue le jeudi 20 août 2026 à 9H et la fermeture des inscriptions est fixée au vendredi 2 octobre 2026 à 18H.

25/Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur J -14 avant la date du tournoi.

26/Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 3 octobre 2026.

27/ Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

28/Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

29/ Des photos pourront être prises à l'occasion du tournoi. Si vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée, merci de le signaler à la table de marque.

30/ Tout joueur désirant s'absenter du tournoi devra avertir la table de marque ainsi qu'un des deux JA.

31/ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.